



Le mardi 24 septembre 2024,

Le MARDI 1^{er} OCTOBRE 2024 à 18 heures 30

à La Mairie - Salle du Conseil - de La Gouesnière

Ordre du Jour :

- **Décisions du maire**
- **Approbation du dernier PV**
- **Marché de Travaux**
 - QUESTION 1. SALLE SOCIOCULTURELLE : AVENANTS AU MARCHÉ DE TRAVAUX
 - QUESTION 2. CONSTITUTION D'UN COPIL POUR L'ÉTUDE DE L'ACCÈS ET LES SANITAIRES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE ET LE CENTRE LOISIRS AVEC CONSTRUCTION D'UN PRÉAU – LANCEMENT D'UNE AMO – DEMANDE DE SUBVENTIONS
- **Urbanisme**
 - QUESTION 3. LIAISON CYCLABLE LA GOUESNIERE CANCALE – APPROBATION DE LA CONVENTION
- **Finances**
 - QUESTION 4. CONVENTION DE LOCATION AVEC L'ASSOCIATION HELO DANSE
 - QUESTION 5. RÉDUCTION DE PRIX SUR UNE LOCATION PRIVÉE DE LA SALLE POLYVALENTE
 - QUESTION 6. TARIFS REPAS DU RESTAURANT MUNICIPAL AU 1^{er} OCTOBRE 2024
- **Cœur Emeraude – P.N.R.**
 - QUESTION 7. APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE AU PROGRAMME RECONNECT DANS LE CADRE DE LA BIODIVERSITÉ

Puisque le Maire ne peut donner une suite favorable à une proposition d'examen présentée en cours de séance, la demande d'inscription d'une affaire à l'ordre du jour doit être dressée avant l'envoi des convocations.

Le Maire,
M. Joël HAMEL